

## **Appel à candidatures de l'Administration des Domaines**

### **Immeuble « U PAVAYÛN » – 5, avenue Saint Roman**

### **Local à usage de bureau**

---

Dans le cadre de cet appel à candidatures, il est rappelé que tout dossier incomplet à la date de clôture ne sera pas examiné. En outre, le candidat pourra fournir toute pièce supplémentaire qu'il estimera utile à la bonne compréhension de sa demande.

#### **Durée de l'appel à candidatures**

Du 9 novembre 2018 au 30 novembre 2018 à 12 heures

#### **Visite**

Une visite du local aura lieu le jeudi 22 novembre 2018 de 10h à 11h

#### **Occupation des lieux**

L'entrée dans les lieux devrait intervenir dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2019. En cas de report du délai, la responsabilité de l'Etat de Monaco ne pourra être engagée, ni ouvrir droit au versement de la moindre indemnité ou compensation quelconque.

#### **Local pour activité professionnelle**

Numéro de lot : B.0.1

Niveau : rez-de-chaussée

Surface utile : 102,70 m<sup>2</sup> environ

Loyer mensuel : 4.279 €uros HT

Le local est exclusivement destiné à un usage de bureau pour l'exercice d'une activité professionnelle.

Le bureau est livré aménagé avec faux-plafonds, sol, électricité, plomberie, bloc sanitaire, VMC, revêtements de murs ainsi que menuiseries intérieure et extérieure.

Les éventuels travaux de cloisonnement intérieur ou d'aménagement personnel du local demeureront à la charge exclusive du candidat, en ce compris les travaux rendus nécessaires pour assurer la conformité du local à l'ensemble des normes en vigueur et aux prescriptions imposées par les services compétents pour l'exercice de l'activité.

## ☞ **Caves**

Deux caves situées en rez-de-chaussée de l'immeuble sont disponibles et pourront être louées conjointement :

Cave n° 2 : 23.80 m<sup>2</sup> environ  
Loyer mensuel : 238 €uros HT

Cave n° 3 : 25.90 m<sup>2</sup> environ  
Loyer mensuel : 259 €uros HT

## ☞ **Acte d'occupation**

Contrat de bail à usage de bureaux d'une durée de cinq années dans les formes et conditions prévues par la loi n°1.433 du 8 novembre 2016.



Chaque candidat devra impérativement joindre à son dossier l'ensemble des documents et pièces sollicités.

Des demandes d'informations complémentaires pourront être sollicitées auprès des candidats.

Les principaux critères de sélection déterminants seront, notamment, sans ordre de priorité :

- la nationalité du candidat
- l'intérêt du dossier
- le respect des conditions requises

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que l'Etat de Monaco se réserve le droit de ne pas dossier suite à tout moment au présent appel à candidatures sans que les candidats ne puissent formuler de recours à l'encontre de l'Etat de Monaco, ni de demande d'indemnité à quelque titre ce que soit.